



ATELIER 5

Accompagner les professionnels qui accompagnent

Argumentaire



Face aux évolutions des profils des travailleurs handicapés, les professionnels qui les encadrent doivent **repenser leurs organisations, pratiques, outils pour les adapter à de nouveaux besoins individuels, tout en permettant une dynamique collective et en respectant les impératifs de production.** Face à ces injonctions parfois vécues comme contradictoires, les professionnels peuvent se sentir démunis et doivent être eux-mêmes accompagnés, soutenus.

Formations bien sûr, pour mieux comprendre les pathologies et leurs manifestations, identification de « référents » par type de problématique, mise en place de temps d'échanges thématiques ou de séances d'analyse des pratiques, etc. – différents types d'actions peuvent être envisagés.



Ce que dit la recommandation de l'ANESM sur les ESAT

→ Chapitre « la dynamique de l'établissement »

- **Organiser l'équipe en fonction des exigences liées aux spécificités du public et de celles relatives aux activités déployées**
 - Identifier dans les fiches de postes les champs d'intervention des professionnels (ex : accompagnement spécialisé pour les personnes relevant du handicap psychique, préparation à la retraite...)
 - Formaliser les modalités d'intervention de l'équipe médico-psychologique pour améliorer l'intégration en ESAT en particulier des TH atteints de troubles psychiques
 - Identifier et définir la fonction d'insertion professionnelle
 - **DeSoutenir les équipes**, dans le cadre fixé par le projet d'établissement, pour leur permettre de créer des réponses innovantes adaptées aux différents publics accueillis
 - Mettre en œuvre la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences



Ce que dit la recommandation de l'ANESM sur les ESAT

➔ Chapitre « la dynamique de l'établissement »

- **Accompagner et soutenir les équipes**

- Former les professionnels – notamment à l'évolution des publics (personnes vieillissantes, personnes relevant de handicap psychique par exemple), aux nouvelles problématiques rencontrées (personnes en difficultés sociales, conduites addictives, ...), à l'identification et la consolidation des compétences et des savoir-faire
- Former les professionnels aux techniques de recueil de la parole et d'écoute, à l'observation, à l'accompagnement vers l'insertion professionnelle...
- Accompagner l'équipe des professionnels dans l'analyse des indicateurs de fragilité tels que les absentéismes, les refus de travailler, les replis sur soi, et toutes modifications notables de comportements et d'attitudes des TH
- Organiser des sessions d'échanges de pratiques
- Initier des réflexions et mettre en commun les expériences de bonnes pratiques sur les sujets préoccupants
- Mettre en œuvre des actions communes aux professionnels et aux TH, qui sortent du cadre habituel de travail, pour favoriser la compréhension mutuelle
- Proposer aux professionnels des avis de spécialistes notamment ceux du champ du handicap psychique, de la jeunesse, du vieillissement



Témoignage :

- ESAT du Moulin Vert : analyse de pratiques
 - ❑ Mathilde CONRUYT, psychologue clinicienne
 - ❑ Lionnel LEFEUVRE, moniteur éducateur

Zoom sur les espaces d'élaboration des pratiques professionnelles

Source : article *Lien social* n°704, 8 avril 2004



	Définition	Modalités
Supervision	<ul style="list-style-type: none"> Espace offert au salarié afin qu'il puisse réfléchir sur ce qu'il met en jeu en tant que personne dans sa pratique quotidienne auprès des usagers. A pour but d'aider des personnes en situation potentielle ou avérée de souffrance parce que confrontées à la souffrance des usagers. Espace ressource essentiel quand l'équipe doit faire face à des événements difficiles 	<ul style="list-style-type: none"> Volontaire Choix de la personne qui supervise Diplôme de psychologue clinicien requis pour assurer la supervision Clinicien extérieur à l'équipe
Analyse des pratiques	<ul style="list-style-type: none"> Concerne le professionnel (et non la personne) Double enjeu : <ul style="list-style-type: none"> - éclairage disciplinaire sur les pratiques et leurs conséquences pour les usagers - aide à la théorisation de la pratique Espace ressource permettant de développer la capacité des membres de l'équipe à échanger, se questionner, réfléchir sur leur pratique (didactie) 	<ul style="list-style-type: none"> Obligatoire Animée par un professionnel expert d'une discipline soit par formation ou expertise professionnelle
Régulation d'équipe	<ul style="list-style-type: none"> A pour objet de restaurer les capacités de coopération entre les professionnels. Permet de faire circuler la parole. Construite autour de 2 phases : analyse et expérimentation et d'accompagnement du changement Basée sur une contractualisation avec le groupe 	<ul style="list-style-type: none"> Animée par un psychosociologue, sociologue du travail Résultante : transformation d'une situation par la mise en acte de changements organisationnels

Pour « nourrir » les échanges...

Illustrations extraites de la recommandation de l'ANESM sur les ESAT



- *Un autre Esat a mené une expérience pilote. Pendant 1 an, un groupe s'est porté volontaire pour « tester » l'**analyse de pratiques** dans l'optique de vérifier l'adéquation de ce type d'outil avec les besoins et attentes des professionnels. L'expérience s'étant révélée concluante, l'ensemble des salariés bénéficie depuis janvier 2012 de cet outil.*
- *Un Esat développe des **visites dans d'autres structures** pour repérer les innovations et les bonnes idées à transférer. Ces voyages sont très formateurs et permettent aux équipes de questionner et transformer leurs propres pratiques.*
- *Au début de son partenariat avec les Esat locaux, **un réseau de santé mentale a été fortement sollicité par ces derniers pour former des moniteurs sur la maladie psychique**. Or, au cours du temps, ces demandes ont diminué pour faire place à des interventions sur site où les professionnels de santé mentale adaptent au mieux, avec le moniteur, l'environnement de travail à la personne handicapée. Aujourd'hui, les équipes techniques ont appris à identifier les signes qui, pour chacun des travailleurs, leur permettent d'ajuster leur accompagnement. Ils ne sollicitent plus qu'exceptionnellement le réseau de santé mentale.*

Pour « nourrir » les échanges...

Illustrations extraites de la recommandation de l'ANESM sur les ESAT



- *Certains Esat ont pensé l'articulation entre le secteur gérontologique et celui du handicap en organisant des **journées d'études et de formation entre les différents professionnels qu'ils proviennent de l'un ou de l'autre secteur**. Des **expérimentations communes** et une **enquête** auprès des deux secteurs ont également été menées dans ce cadre.*
- ***Le médecin du travail accompagne les équipes et les travailleurs handicapés dans la recherche de solutions** (aménagement de postes, par exemple), notamment dans les situations où des signes de fatigue ou encore de perte de motivation ont été identifiés.*
- ***Un psychiatre vient en appui des équipes**, en particulier pour l'accompagnement des travailleurs relevant d'un handicap psychique. Il a pour rôle de définir avec les équipes de l'Esat les étayages nécessaires pour faciliter les apprentissages. Il est de bons conseils pour identifier les environnements relationnels et cognitifs plus ou moins favorables au travailleur handicapé. Il est salarié de l'établissement ou conventionné par celui-ci.*